# Protocole sanitaire à partir du 2 novembre 2020 école Saint Joseph Sion Les Mines.

# logo école_01.jpgModalité d’accueil des élèves à l’école Saint Joseph

A Sion Les Mines le 30 octobre 2020

Madame, Monsieur,

La rentrée des classes aura lieu lundi prochain, 2 novembre 2020, aux horaires habituels : ouverture du portail à 8h35 et début de la classe à 8h45.

Le temps d’hommage rendu à toutes les victimes des deux derniers attentats sera vécu de manière adaptée dans chacune des classes dans la matinée de lundi. La minute de silence sera respectée lundi matin à 11h par tous les élèves.

Concernant l’aspect sanitaire de la reprise, voici les règles applicables à partir du 2 novembre 2020.

**Quelques points méritent d’être rappelés :**

1/ Pour réguler le flux des personnes :

* Les horaires de l’école restent inchangés.
  + (Ouverture du portail 8h35) 8h45-12h
  + (Ouverture du portail 13h15) 13h25-16h25

2/ Les regroupements devant l’école sont interdits. Nous vous conseillons vivement d’attendre votre enfant dans votre véhicule lorsque c’est possible. Une attestation de déplacement remise par l’école vous permet de venir chercher votre enfant. (En pièce jointe de ce message).

3/ Les marches devant l’école restent une zone de passage où les arrêts sont interdits.

4/ Aucun adulte non autorisé (dont parent) n’a le droit d’entrer dans l’établissement. Nous remercions les adultes de rester en bas des marches.

5/ Nous devons respecter les gestes barrières et notamment la distance de 1 mètre entre les personnes.

6/ Dans tout l’établissement, des fléchages définissent les sens de circulation.

**RAPPEL : voici l’emploi du temps quotidien :**

8h35 à 8h45 : arrivée des enfants,

**8h45 à 8h55 : lavage des mains,**

8h55 à 10h15 : Temps de travail en classe,

10h15 à 10h30 : Récréation séparée,

**10h30 à 10h40 : lavage des mains,**

10h40 à 11h40 : Temps de travail en classe,

**11h40 à 11h50 : lavage des mains pour les enfants allant à la cantine,**

**11h50 à 12h00 : lavage des mains pour les enfants rentrant à la maison,**

13h20 : retour des enfants de la cantine,

13h25 : ouverture du portail pour les enfants mangeant à la maison,

**13h25 à 13h35 : lavage des mains,**

13h35 à 15h : Temps de travail en classe,

15h00 à 15h15 : Récréation séparée,

**15h15 à 15h25 : lavage des mains,**

15h25 à 16h15 : Temps de travail en classe,

**16h15 à 16h25 : lavage des mains.**

**RAPPEL : PROTOCOLE SANITAIRE EN CLASSE**

* **Chaque famille doit procéder à une prise de température avant l’arrivée en classe. La température de l’enfant doit être inférieure à 37,8°C. Chaque famille s’engage à garder son enfant en cas de symptômes ou fièvre. L’école ne prendra aucun risque : un enfant présentant un symptôme, même mineur, du COVID19 devra être immédiatement isolé et les parents contactés.**
* Chaque famille s’engage à respecter les gestes barrières et à continuer le travail d’hygiène engagé à l’école.
* En cas de problème sanitaire, le chef d’établissement se réserve le droit de fermer l’établissement ou l’accueil d’une ou plusieurs classes.
* L’accès à l’école pour les familles sera interdit même en maternelle.
* Les déplacements à l’intérieur de l’établissement seront limités au stricte nécessaire.
* Chaque enfant devra posséder son propre matériel. Il revient aux parents de fournir le matériel individuel demandé.
* Tous les objets manipulés devront être désinfectés plusieurs fois par jour.
* Des temps de lavage de mains seront organisés plusieurs fois par jour, dès leur arrivée en classe avant et après chaque passage aux toilettes, après s’être mouché, après avoir touché un objet, avant le départ de la classe.
* Des points d’attente et un sens de circulation seront prévus afin de respecter la distanciation.
* Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises devront être effectués au minimum une fois par jour. Les classes seront aérées au minimum toutes les deux heures.
* Les surfaces « contact » fréquemment touchées seront désinfectées plusieurs fois par jour. Les toilettes seront désinfectées après chaque passage d’enfant.
* Vêtir les enfants avec des tenues simples qui leur permettront d’être autonomes pour limiter les contacts entre le personnel (enseignant, non-enseignant) et les élèves.
* ***Tous les enfants du CP au CM2 devront porter un masque (à l’intérieur et à l’extérieur), fourni par la famille. Votre enfant doit disposer de deux masques neufs (masques jetables) ou propres (pour les masques en tissu) tous les jours.***
* Les adultes porteront un masque (obligatoire).

Nous vous remercions de l’attention et de l’implication que vous mettrez à respecter et faire respecter ces mesures sanitaires auprès de vos enfants.

Nous vous remercions de votre compréhension.

David Charpentier

Chef d’établissement